

CAHIER DES CHARGES

LES CONFERENCES DE L'ANFA

Cycle V 2017 - 2018

« Le véhicule connecté »

ANFA

DÉPARTEMENT COMPÉTENCES ET INGÉNIERIE SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS







Préambule

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et d'information des acteurs de la formation des jeunes dans le secteur des services de l'automobile, l'ANFA propose chaque année des conférences à l'attention d'établissements de formation initiale (Lycées Professionnels et Centres de Formation Apprentis), afin de sensibiliser les enseignants et les formateurs aux mutations technologiques qui impactent le secteur de la réparation automobile et qui ont et auront des conséquences sur les compétences des salariés.

L'ANFA a ouvert un premier cycle de conférence à destination des enseignants et des formateurs des technologies de l'Automobile portant sur l'innovation, la mobilité durable et leurs impacts sur les évolutions technologiques des automobiles.

Le deuxième cycle de conférences en 2011/2012 a été consacré aux évolutions technologiques liées au développement des véhicules électriques et hybrides et le troisième en 2013/2014 a complété les sujets précédemment abordés.

Le dernier cycle de conférences en 2015/2016 portait sur les impacts de l'évolution de la réglementation européenne.

Ces journées qui mobilisent 100 à 200 participants connaissent un vif succès.

L'ANFA a la volonté de reconduire ces conférences pour le cycle 2017 et 2018 sous un nouveau thème dédié aux impacts de l'évolution technologiques des véhicules connectés.

1. Contexte

1.1 Capitalisation de l'expérience

Plus de 1000 enseignants participent à chaque cycle de conférences qui réunissent chacune en moyenne 120 participants.

A l'issue des conférences, les enseignants se déclarent très satisfaits de l'information reçue et de la qualité des présentations (98% de satisfaits en moyenne). En effet, ces conférences viennent compléter l'offre de formation proposée par l'ANFA aux enseignants et formateurs des spécialités automobiles, selon une approche plus novatrice leur permettant d'acquérir les notions essentielles sur les technologies abordées et leur ancrage dans une vision prospective des évolutions du secteur à moyen terme.

En outre, les conférences sont l'occasion d'illustrer l'apport des outils numériques pour une pédagogie adaptée à la fois au public et aux connaissances techniques à transmettre.

1.2 Constats et objectifs du cycle V

Véhicule connecté ? Oui mais de quoi parle-t-on ?



Association régie par la loi 1901 - N° SIRET 784 671 497 000 47



Derrière les termes de « véhicule connecté » ou « véhicule autonome », entre la « Google Car » et la voiture qui transmet de l'information à son environnement, comment bien définir le véhicule connecté et mesurer l'impact de ces changements dans les métiers de services de l'automobile ?

Les conférences de ce cycle V de l'ANFA s'efforceront de répondre à ces questions et permettre ainsi aux participants de mieux appréhender l'impact de ces technologies dans les services de l'automobile et ses compétences.

Comprendre ces différentes évolutions permettra de bien mesurer les changements sur les services et de faire évoluer les compétences à mettre en œuvre pour adapter le service à apporter aux utilisateurs.

Les conférences du cycle III « La voiture demain » avaient initié la thématique du véhicule connecté et ce prochain cycle apportera aux participants des réponses aux questions soulevées par la mise en œuvre du véhicule connecté aujourd'hui.

2. Objet de l'appel d'offres

L'objectif de l'appel d'offres est de sélectionner un (des) opérateur(s) pour concevoir et animer 12 conférences entre 2017 et 2018, auprès d'un public d'enseignants et de formateurs des métiers de l'Automobile désignés par l'ANFA sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans le respect du cadre énoncé ci-dessous :

Le contenu et le déroulé des 12 conférences techniques et 2 soirées expérimentales dédiées aux entreprises et une prestation « traiteur » commune aux 12 conférences et aux 2 soirées expérimentales dédiées aux entreprises :

- Présenter les évolutions technologiques du véhicule connecté ;
- Exposer des innovations en perspective ;
- Exposer les conséquences sur les compétences dans les métiers des services de l'Automobile;
- Présenter des outils pédagogiques innovants et utilisables par les enseignants et les formateurs, notamment des outils numériques.
- Réaliser des démonstrations à la découverte d'outils et des technologies innovantes l'après-midi des conférences techniques :
- Expérimenter deux soirées expérimentales dédiées aux entreprises pour 2 régions choisies par l'ANFA en présentant une synthèse de 2 heures du sujet traité
- Réaliser un support de communication à partir des conférences et des deux soirées dédiées entreprises
- Assurer la gestion des invitations des participants et des inscriptions en collaboration avec l'ANFA. Le prestataire pourra assurer un suivi spécifique en fonction des besoins de l'ANFA
- Un accueil petit déjeuner;
- Un buffet déjeuner ;
- 2 pauses « café » dans la journée ;







- Un cocktail dinatoire pour les deux soirées expérimentales dédiées aux entreprises.

3. Eléments à intégrer dans la réponse

Les candidats au marché devront :

- Exposer les conséquences des nouvelles technologies du véhicule connecté ;
- Exposer et illustrer les innovations en perspective relatives au véhicule connecté ;
- Présenter les modalités logistiques et les lieux choisis pour les conférences ;
- Evaluer, reporter et analyser la satisfaction des participants ;
- S'appuyer sur des médias et supports de communication innovants et participatifs destinés aux publics accueillis.

4. Estimation du prix marché

S'agissant d'un marché à tranches « ferme » et « conditionnelle », le budget de la tranche conditionnelle (2017) ainsi que les programmes de prestations associés seront soumis à la fin de l'année civile (2016), à l'approbation du Conseil de Gestion de l'ANFA, pour confirmation des engagements.

Le budget total alloué au marché s'inscrit dans une fourchette entre 1 000 000 € et 1 400 000 €.

5. Conditions particulières

Le prestataire sélectionné dans le cadre du présent appel d'offres cédera l'entièreté des droits de propriété intellectuelle et des droits patrimoniaux sur l'œuvre de l'ANFA. Les tarifs de cession sont inclus dans le prix de prestation. Toutefois, l'attributaire du marché aura une licence exclusive de droits de représentation et d'exploitation.

Fait à Sèvres, le 05/10/2016

Le Premier Vice-président

Jacques BRUNEEL

()

Bertrand MAZEAU

Le Président